

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 3 (1937)

Heft: 58

Artikel: L'ouïe à "trois dimensions"

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-734403>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sehen *Mireille Balin*. Ein Film, der genügend Elemente der Wirkung in sich trägt, um dem Publikum ausserordentlich zu gefallen.

*

«*La Dame de Malacca*» ist ein rechter Spielfilm, mit einem rechten Liebesroman und exotischem Dekor. Leider wird die Erzählung von der englischen Lady und dem jungen, rasselstolzen Sultan mit politischen Momenten «gewürzt»; da gibt es Machenschaften gegen das Britische Imperium, geheime, von japanischen Ingenieuren errichtete Festungsanlagen. Doch um den Preis der öffentlichen Rehabilitierung seiner Geliebten, die von der Gouverneurin beleidigt worden, lässt der nette Sultan das Fort wieder auffliegen... Wieder einmal ist hier erwiesen, dass ein erfolgreicher Roman keineswegs ein gutes Drehbuch abzugeben braucht, zumal ja der Film viele Details notwendigerweise fortlassen muss. Die Regie von *Marc Allegret* ist sehr sauber, sehr sorgfältig, mit besonderer Betonung des Bildhaften. Die Darstellung ist auch hier recht gut: *Edwige Feuillère* spielt mit viel Charme die Titelpartie, *Pierre-Richard Willm* ist der edle Prinz aus dem Orient. Besonders hervorzuheben sei die musikalische Untermalung durch *Louis Beydts*, der das orientalische Kolorit der Handlung eindringlich unterstreicht. Auch hier ein Erfolg, der bei einem besseren Drehbuch weit grösser wäre. Doch entscheidend ist, wie bei den andern Filmen, die Qualität, der Wille zur geschmackvollen, guten Arbeit. *Arnaud, Paris.*

Wissen Sie schon...

dass der grosse Lustspielfilm mit *Loretta Young*, *Tyrone Power* und *Don Ameche*, der unter dem vorläufigen Titel «Der Liebesreporter» angezeigt wurde, endgültig unter diesem Titel erscheinen wird?

dass der neu *Shirley Temple*-Film, angezeigt unter «*Wi Willie Winkie*», jetzt den Titel «*Rekrut Willi Winkie*» erhalten hat?

dass ein neuer *20th Century-Fox*-Film «*Frau, Arzt und Assistentin*» mit *Loretta Young*, *Warner Baxter* und *Virginia Bruce* bei seiner Uraufführung in Amerika und Erstaufführung in London sich zu einem grossen Presseerfolg gestaltete?

dass die neuen *Tarzan*-Filme, die jetzt in Hollywood gedreht werden, bei der *Fox* herauskommen werden?

dass der nächste *Shirley Temple*-Film «*Heidi*» nach der vielgelesenen und bekannten Geschichte von *Johanna Spyri* gedreht wurde?

dass in dem *Annabella*-Film «*Zigeunerprinzessin*» farbenprächtige Aufnahmen von London und von dem berühmten englischen Derby in Epsom enthalten sind?

dass *Annabella* sich nach Hollywood begeben hat, um hier ihren ersten amerikanischen Film für die *20th Century-Fox* zu drehen?

Le film étroit aux U.S.A.

(Extrait et traduit de l'organe professionnel «*Motion Picture Herald*», paraissant chaque semaine.)

L'industrie américaine du film voue une grande attention au film étroit, qui a déjà conquis pas mal de terrain, et suit avec un soin tout spécial son développement technique.

Déjà les trois grandes firmes «*Paramount*», «*Gaumont British*» et «*Universal*» ont accepté que leurs films soient reproduits en format réduit. La maison «*Columbia*» et d'autres producteurs sont aussi en train d'examiner sérieusement la question.

Il y a déjà 375 films pouvant être utilisés pour des séances avec pellicule de 16 mm. Il est vrai que ces films ne peuvent passer que dans des endroits où il n'y a pas de cinéma équipé pour le format de 35 mm; par contre, six mois après que le film standard est épuisé dans une ville, on peut passer le format réduit.

D'autre part, Monsieur A. de Vry, le fabricant bien connu en Europe par ses appareils portatifs et à film étroit, s'exprime comme suit au sujet du format réduit: «Les appareils actuels, pour films de 16 mm, sont meilleurs que ne l'étaient les appareils standard, il y a 6 ans, et je suis persuadé que dans quelques années les appareils de format réduit pourront concurrencer les meilleures et les plus puissantes installations standard. Ma longue expérience me permet de prévoir que le développement des appareils pour film étroit sera plus rapide que ne le fut celui des appareils standard, en son temps.»

M. de Vry estime que les appareils pour film étroit sont ceux qui conviennent le mieux pour des salles jusqu'à 600 places. Une largeur d'écran de 4 mètres assure une projection irréprochable; la différence dans le son est si petite que seules des oreilles exercées musicalement peuvent s'en rendre compte. Le format étroit a non seulement trouvé un important débouché dans les hôpitaux, les établissements privés, les salles publiques, les transatlantiques, etc., mais beaucoup de propriétaires de salle ont déjà fait l'acquisition complémentaire d'un appareil de 16 mm, qui leur permet de filmer eux-mêmes des scènes ou événements locaux, qu'ils projettent ensuite sur leur propre écran.

Monsieur Hyndman, président de la section new-yorkaise de l'Association des in-

génieurs du film prédit aussi un développement rapide et brillant au film étroit.

L'Amérique offre des appareils complets pour 16 mm sonore au prix de 350 à 750 \$. Dans les affaires américaines, 350 \$ ne représentent qu'un millier de francs suisses (valeur au cours du change mise à part).

M. Hyndman ajoute encore les précisions suivantes: on n'a plus besoin de recourir à des opérateurs professionnels; chacun peut apprendre la manipulation des ces appareils en 15 ou 20 minutes. Les appareils sont pliants et peuvent être transportés par un seul homme. Le film étroit n'est pas soumis aux sévères prescriptions de police relatives à la construction des salles, aux dangers d'incendie, etc. (au point de vue américain!).

Ces innovations dans le domaine du film étroit, en Amérique, ne doivent laisser indifférents ni les directeurs de salles, ni surtout les loueurs de films.

*

Dans l'Etat de New-York, on a fait beaucoup de bruit, mais on a aussi bien ri, au sujet d'une décision de la commission de censure.

Dans un film de court métrage — il s'agissait sans doute d'une comédie — ayant pour personnages *John Barrymore* et son épouse et intitulé: «*How to undress in front of your husband*» (Comment une femme se déshabille-t-elle devant son mari!), les deux protagonistes montraient ce que le titre laisse deviner.

Le film fut interdit... le juge ayant été particulièrement choqué par la façon dont *Barrymore* met sa chemise de nuit!!

*

Procès au sujet du film «*Extase*».

Ce film, qui a été présenté dans de nombreuses salles en Suisse, a été interdit dans l'Etat de New-York.

L'importateur du film a recouru contre cette décision auprès de l'instance judiciaire supérieure, c'est-à-dire auprès de la «*U. S. Supreme Court in Washington*». On ne sait pas encore quand l'affaire passera devant les tribunaux.

Pour nous, qui sommes loin des intrigues américaines, il ne s'agit que d'un truc de propagande en faveur de la vedette principale du film, *Mademoiselle Hedy Kiesler*, qui a été engagée à Hollywood, où elle vient d'arriver.

L'ouïe à «trois dimensions»

Il est fort probable que nos lecteurs aient déjà entendu parler de la vue à trois dimensions ou du film plastique.

Or, dans une réunion des ingénieurs de son américains, Monsieur J. P. Maxfield a parlé de l'ouïe double, qu'il appelle «*binorelly*», c'est-à-dire «à deux oreilles» ou à «trois dimensions».

Actuellement, on a l'impression, en écoutant un film sonore, que le son vient depuis l'écran et plus spécialement depuis le milieu de l'écran sur lequel se déroulent les scènes du film. Ainsi, par exemple, en regardant un pianiste et en suivant les mouvements de ses mains sur le clavier, on a l'impression que c'est bien de là que vient le son et qu'il est parfait. Mais il ne l'est pas!

Mr. Maxfield qualifie le son actuel de «simple», parce qu'il n'a été enregistré que par un seul appareil, sur une seule piste sonore. Au moyen d'un film sonore spécialement préparé, il a démontré les avantages que le système «double» donne au son. Celui-ci a été enregistré simultanément par deux appareils différents, imprimant ainsi deux lignes de son parallèles. Le son de chacune de ces deux lignes est transmis séparément par deux jeux de hauts-parleurs, dont l'un avec un seul appareil placé derrière l'écran, et l'autre avec deux appareils disposés à gauche et à droite de l'écran. C'est cette amélioration du son, qui répond mieux au principe de l'ouïe naturelle, que l'ingénieur Maxfield appelle «binaurelly» ou «à deux oreilles», respectivement à «trois dimensions».

La description de cette invention n'explique malheureusement pas comment on arrive à transmettre simultanément les deux enregistrements parallèles dans les deux groupes de hauts-parleurs.

Un statut du cinéma en Belgique?

Après la Suisse, voici que la Belgique envisage, à son tour, d'élaborer un statut du cinéma. A ce propos, M. Carl Vincent vient d'apporter à notre confrère, l'Agence d'Information Cinématographique, les renseignements suivants:

La question des rapports de l'Etat et du cinéma prendra, sans doute, d'ici peu, un aspect nouveau. L'exemple de la Suisse, dont l'organisation cinématographique est fort semblable à la nôtre et où vient d'être votée une loi portant création d'une Chambre du Cinéma, organisme de droit public, chargé d'étudier et de régler tous les problèmes du cinéma depuis la limitation des salles à l'organisation d'une production, a, semble-t-il, impressionné à la fois les milieux corporatifs et gouvernementaux.

Aussi, tandis que les services du ministère des Affaires Economiques, en collaboration avec ceux du ministère des Finances, achèvent — en se hâtant lentement! — la mise au point des mesures d'encouragement aux producteurs, entrevoit-on la création d'une commission composée à la fois de délégués de la corporation, de représentants des ministères et de quelques personnalités indépendantes familiarisées avec les problèmes du cinéma. Cette commission poursuivrait un triple but: 1° étudier les bases d'une organisation corporative plus conforme aux intérêts à représenter et au rôle économique culturel et social du cinéma; 2° étudier les bases d'une centralisation de tous les services publics s'intéressant au cinéma; 3° préparer les bases d'un organisme à caractère permanent qui émettrait des avis sur tous les problèmes cinématographiques d'ordre général.

Le Comité de l'U.N.C.B., organisme fédératif des associations, a marqué son accord à ce propos. (Cin. France.)

Quel procédé adoptera-t-on en France?

La couleur n'est plus un mythe. Le Technicolor est considéré par les producteurs américains comme étant complètement au point sur le plan technique. C'est aux réalisateurs d'apprendre à se servir des couleurs.

Le producteur David O. Selznick, dont les films sont distribués par United Artists, et qui nous donna cette année *Le Jardin d'Allah* et *Une Etoile est née*, tous deux en Technicolor, a décidé qu'il ne tournerait plus désormais que des films en couleurs. *Le Prisonnier de Zenda*, *Les Aventures de Tom Sawyer*, *Rien de Sacré* seront en Technicolor.

Le grand film de Walter Wanger, *Vogues de 1938*, le nouveau film de Samuel Goldwyn: *Goldwyn Folies*, sont également en Technicolor.

Le prochain film de Fernand Gravey pour Warner, trois des plus grosses productions de Paramount, certains films de M.G.M., seront également tournés en couleurs.

Cela, sans compter tous les dessins animés et documentaires d'une ou deux bobines qui sont désormais tous en couleurs.

De Hollywood, le Technicolor a gagné Londres. On a vu les très beaux résultats obtenus avec les scènes d'extérieur prises en Irlande dans le premier film britannique en couleurs: *La Baie du Destin* (*Wings of the Morning*), produit par Robert T. Kane pour 20th-Fox.

Les scènes finales du film d'Herbert Wilcox: *Victoria la Grande*, étaient aussi en Technicolor.

Enfin, sauf erreur, London Film vient de tourner deux grands films en couleurs — toujours Technicolor — *The Drum* avec le petit héros d'*Eléphant Boy*, *Sabu*, et *Le Divorce de Lady X* avec Merle Oberon.

Ce sont des Français qui ont fait les premiers films parlants. Ce sont encore des Français qui ont tourné les premiers films en couleurs naturelles.

Mais ce sont les Américains qui ont commercialisé le parlant, comme ils sont en train de commercialiser le cinéma en couleurs.

Et malgré les inventions françaises, ce sera Technicolor qui sera utilisé en France comme au début du parlant on dut utiliser Western et R.C.A., qui eux «étaient prêts».

Deux ou trois films français en couleurs ont été réalisés avec un procédé français, voici deux ans. Ils ont été projeté dans une douzaine de salles au maximum: exactement ce qui se produisit en 1928 avec les premiers films parlants de Léon Gaumont, et avec le premier film sonore français *L'Eau du Nil*.

Il est certain que le film en couleurs n'aura pas pour le public l'attrait de nouveauté que produisit l'arrivée du parlant.

Cependant, les personnes qui arrivent d'Hollywood, ne sont pas de cet avis.

Il serait donc temps qu'en France on fasse sortir le film en couleurs du domaine expérimental.

Si les producteurs français, qui *seront obligés*, tôt ou tard, de tourner leurs films avec la couleur, ne veulent pas, comme pour le son, être tributaires des procédés étrangers, il serait temps de se réveiller.

Le procédé Technicolor possède une avance formidable sur les autres systèmes.

Au point de vue commercial, la France est particulièrement en retard. Pourra-t-on rattraper ce retard? C'est la question que nous posons aux spécialistes.

Pierre Autré (Cin. Franç.).

Propagande en Amérique

Les grandes maisons de production «Metro-Goldwyn», «Universal», «Paramount» et d'autres encore ont augmenté d'environ 40 % l'effectif de leur personnel chargé de la propagande, comparativement à ce qu'il était en septembre 1936. Cela résulte du fait que les journaux et magazines américains publient volontiers les communiqués officiels, tout prêts à être composés, que les studios mettent à leur disposition en les accompagnant d'un important lot de belles photographiques. Cet empressement des journaux pour la cause cinématographique répond naturellement à un désir bien marqué du public américain, d'être exactement renseigné sur tout ce qui concerne les films. Cette façon de tenir les lecteurs au courant de tout ce qu'ils désirent savoir exerce indirectement une influence systématique sur la fréquentation des salles de cinéma et c'est le producteur

qui, finalement, profite le plus de l'augmentation des recettes.

Les producteurs ne s'en remettent pas uniquement aux directeurs de salles, pour la publicité; bien avant qu'un film soit présenté en première vision, le public américain est largement renseigné sur le scénario, sur les vedettes qu'on y verra et sur tout ce qui dépend du film.

Et chez nous, en Suisse, que faisons-nous?

Pourquoi les loueurs de films ne s'entendraient-ils pas pour créer un bureau central de propagande, qui enverrait à la presse suisse des informations intéressantes? Pourquoi ne tenterait-on pas l'affaire, si l'on veut chercher à augmenter le pourcentage de fréquentation de nos salles de cinéma, pourcentage encore bien faible comparativement à d'autres pays?